

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix février, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 1/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 3 février 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Sylvie LEVILLAYER, Marie-Paule FARIGOUL, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Jacques GUEFVENEU (pouvoir à Andrée BERTET) et Patrick THIERRY (pouvoir à Freddy HERVOCHON).

Mme Monique JEANNEAU et Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

### 1) BILAN D'ACTIVITES DU CONSEIL DES SAGES

Rapporteur : Madame JEANNEAU

Exposé :

Le conseil des Sages vient de terminer sa deuxième année d'activités.

**Les Sages sont assidus.**

**Trois réunions plénières** ont été tenues en 2010 : 26 janvier, 1<sup>er</sup> juin et 19 octobre.

Chaque fois, un temps fort est consacré aux comptes-rendus des trois commissions. Les commissions se réunissent à raison de 6 à 7 fois chacune dans l'année. Des rencontres avec les adjoints concernés par les sujets traités sont régulièrement organisées.

**La commission Urbanisme** s'est intéressée aux processus d'instruction des permis de construire.

Elle réfléchit actuellement sur la mission confiée par Monsieur le Maire sur le thème suivant :  
*« afin de garantir une qualité de vie, aujourd'hui apprécié à Bouaye, tout en répondant à la nécessaire densification des zones urbaines, quelles mesures réglementaires pourraient compléter le PLU de Bouaye en matière de stationnement et d'espaces de loisirs et de détente ? »*

**La commission Environnement** a abordé les sujets suivants :

- compostage des déchets ménagers avec l'idée de créer un compostage collectif au niveau d'un lotissement,
- broyage des déchets ligneux avec fabrication de paillage, procédé déjà utilisé par les services municipaux,
- création de jardins familiaux en cours de réflexion sur la ZAC des Ormeaux,
- amélioration de l'évaluation des risques hydrauliques sur la commune.

**La commission Solidarité** a fait des propositions dans plusieurs domaines :

- une nouvelle organisation du repas des aînés ; la possibilité d'une sortie spectacle est proposée en remplacement du repas dès 2011
- une soirée du 13 juillet festive et intergénérationnelle qui a été un succès avec le fest-noz et la promenade aux lampions dans un nouveau site

D'autres projets sont en cours :

- les grands -parents de cœur : des grands-parents motivés sont toujours recherchés. La réflexion sur les loisirs des plus de 65 ans avec une enquête qui a révélé à la fois une attente forte et le besoin de consolider les liens sociaux qui évitent la souffrance de l'isolement
- la participation toujours active de deux Sages aux activités de jardinage du centre de loisirs

**Les Sages s'organisent et délèguent certains des leurs pour participer aux différentes rencontres qui sont proposées :**

- assemblée générale de la fédération des villes et conseils de sages en octobre 2010 à Neufchateau
- rencontre des Conseils de Sages de Nantes Métropole à Couëron le 22 mars 2010
- rencontre régionale à Saint-Sébastien-sur-Loire le 23 septembre 2010

Ces divers échanges enrichissent les pratiques des uns et des autres, chaque conseil développant ses particularités en fonction de la taille de la commune, de l'importance des associations existantes sur leur territoire et de la volonté des élus municipaux d'impulser la réflexion et la participation.

**Les Sages informent.**

Le journal annuel InfoSages et le site Internet de notre Conseil des Sages sont exemplaires de l'information diffusée et sont enviés par d'autres conseils de Sages. Il faut rendre hommage à la cheville ouvrière de ces supports : Christian Amossé.

L'information a aussi été soigneusement diffusée grâce aux panneaux informatifs installés sur le stand du Conseil des Sages lors du dernier forum des associations en septembre 2010. Avec le fil rouge, jeu proposé aux enfants, les sages ont contribué à l'animation de ce 20ème forum.

Le Conseil des Sages a fonctionné toute l'année avec dix sept Sages au lieu des dix huit prévus à l'origine. Une personne démissionnaire n'a pas été remplacée.

Cette lacune sera comblée par les élections de la fin de l'année 2011. En effet, le renouvellement de la moitié du conseil est prévu par les statuts au bout de trois années d'exercice.

La richesse de la réflexion et l'intérêt porté par tous les Sages fera certainement des émules.

Le Conseil Municipal prend acte.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 11 février 2011

Le Maire,  
Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix février, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 1/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 3 février 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Sylvie LEVILLAYER, Marie-Paule FARIGOUL, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Jacques GUEFVENEU (pouvoir à Andrée BERTET) et Patrick THIERRY (pouvoir à Freddy HERVOCHON).

Mme Monique JEANNEAU et Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

<b>2) ENSEMBLE SPORTIF DE BELLESTRE / AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX – LOTS 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9, 17, 18, 19 ET 20</b>
---

Rapporteur : Monsieur RIVAUD

Exposé :

Dans le cadre de la construction de l'ensemble sportif de Bellestre, des travaux supplémentaires ont été demandés par le maître d'ouvrage et d'autres résultent d'adaptations inhérentes aux aléas du chantier décelés lors de l'exécution des prestations prévues aux marchés.

A titre réglementaire, les travaux supplémentaires d'un montant supérieur à 5 % du marché initial doivent faire l'objet d'une décision des membres de la commission d'appel d'offres.

Par volonté de transparence, les travaux supplémentaires d'un montant inférieur à 5% du montant du marché initial ont également fait l'objet d'une présentation à la commission d'appel d'offres à titre informel ainsi que ceux représentant une moins value liée à la suppression ou à la modification de prestations.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable de la commission d'Appel d'Offres du 31 janvier 2011,

Vu l'avis favorable de la commission urbanisme et travaux du 26 janvier 2011,

- D'émettre un avis favorable à la passation d'un avenant n° 1 au marché de travaux avec les entreprises attributaires des lots suivants :

<b>LOT</b>	<b>ENTREPRISE</b>	<b>MONTANT DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES</b>	<b>POURCENTAGE DU MARCHE INITIAL</b>
Lot n°2 Espaces verts	VERDE TERRA	6 982,00 € H.T	5,82%
Lot n°8 Menuiseries extérieures Alu	LEBLANC	30 444,38 € H.T	17,15%
Lot n°9 Menuiseries intérieures bois-signalétique	AMIOT	18 696,83 € H.T	10,08%
Lot n°20 Electricité	CECO ELEC	23 745,66 € H.T	6,94%

- De prendre acte de la passation de l'avenant n° 1 au marché de travaux avec les entreprises désignées ci-dessous :

<b>LOT</b>	<b>ENTREPRISE</b>	<b>MONTANT DES TRAVAUX en plus / en moins</b>	<b>POURCENTAGE DU MARCHE INITIAL</b>
Lot n°1-VRD	ETS GUINTOLI	+ 14 565 ,00 € HT	1,76%
Lot n°3-Gros-oeuvre	ETS DROUIN - CATTONI	+ 17 525,12 € H.T	1,46%
Lot n°17-Chauffage	ETS HERVE THERMIQUE	+ 282,03 € HT	0.08%
Lot n°18-Ventilation	ETS FORCLIM	+ 1 170,96 € HT	0.81%
Lot n°19- Plomberie-Sanitaires	ETS HERVE THERMIQUE	+ 270,80 € HT	0.13%
Lot n°5-Etanchéité	ETS BATITECH	- 11 127,15 € HT	1,84%
Lot n° 7- Métallerie-Serrurerie	ETS JUIGNET	- 1 569 ,00 € HT	1,19%

- De prévoir les dépenses correspondantes au Budget 2011, article 2313.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les avenants et à accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal après délibération, et à l'unanimité :

- Prévoit les dépenses correspondantes au Budget 2011, article 2313.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les avenants et à accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 11 février 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix février, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 1/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 3 février 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Sylvie LEVILLAYER, Marie-Paule FARIGOUL, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Jacques GUEFVENEU (pouvoir à Andrée BERTET) et Patrick THIERRY (pouvoir à Freddy HERVOCHON).

Mme Monique JEANNEAU et Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

### 3) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2011

Rapporteur : Monsieur CHATEAU

Exposé :

Conformément aux dispositions de l'article L2312.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit se tenir dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget primitif. Ce débat porte sur les orientations générales, budgétaires et financières de la collectivité.

Le Conseil Municipal prend acte.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 11 février 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix février, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 1/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 3 février 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Sylvie LEVILLAYER, Marie-Paule FARIGOUL, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Jacques GUEFVENEU (pouvoir à Andrée BERTET) et Patrick THIERRY (pouvoir à Freddy HERVOCHON).

Mme Monique JEANNEAU et Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

### **4) 2<sup>e</sup> semaine du développement durable – Repas/débat « le bio dans nos restaurants scolaires » - Vote du tarif du repas**

Rapporteur : Madame CHOTARD

Exposé :

La semaine du développement durable est un moyen pour sensibiliser la population sur la démarche d'introduction d'aliments issus de l'agriculture biologique, dans les restaurants scolaires Maryse Bastié et Victor Hugo.

Cette année, il est proposé aux habitants qui le souhaitent de prendre un repas tel qu'il est servi le midi aux enfants.

Cette animation va représenter un coût supplémentaire pour la collectivité. Aussi, elle sera payante.

Le tarif proposé est indexé sur le coût réel d'un repas (part alimentaire et coût de production et de services)

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Petite enfance, Jeunesse et Enseignement du 26 janvier 2011,

- D'approuver les tarifs du repas à hauteur de 4,52 €.

Le Conseil Municipal après délibération, et à l'unanimité :

- Approuve le tarif du repas à hauteur de 4,52 €.

Pour copie conforme  
BOUAYE le 11 février 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix février, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 1/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 3 février 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Sylvie LEVILLAYER, Marie-Paule FARIGOUL, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Jacques GUEFVENEU (pouvoir à Andrée BERTET) et Patrick THIERRY (pouvoir à Freddy HERVOCHON).

Mme Monique JEANNEAU et Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

### 5) SEJOURS D'ETE 2011 – Vote des tarifs

Rapporteur : Madame CHOTARD

Exposé :

Les tarifs des séjours et des nuitées ne peuvent être votés en décembre comme tous les autres tarifs.

En effet, il convient d'en effectuer la programmation au préalable.

Pour les séjours et les nuitées de l'été prochain, les tarifs suivront le principe de l'augmentation de 1,6% comme cela a été appliqué pour l'accueil périscolaire, le centre de loisirs et la maison des jeunes.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Petite enfance, Jeunesse et Enseignement du 26 janvier 2011,



- D'approuver les tarifs suivants pour l'année 2011 :

Tranches	Quotients	Séjours de 3 jours	Séjours de 5 jours	Séjours de 10 jours	Nuitées
1	< à 381	42,34 €	70,56 €	187,96 €	1,09 €
2	de 382 à 533	53 €	88,34 €	219,96 €	1,63 €
3	de 534 à 686	63,67 €	106,12 €	251,97 €	2,16 €
4	de 687 à 838	74,34 €	123,90 €	283,97 €	2,70 €
5	de 839 à 991	85,01 €	141,68 €	315,98 €	3,24 €
6	de 992 à 1143	95,68 €	159,46 €	347,98 €	3,78 €
7	de 1144 à 1296	106,34 €	177,24 €	379,98 €	4,32 €
8	1297 < 1448	117,01 €	195,02 €	411,99 €	4,86 €
9	de 1449 à 1601	127,68 €	212,80 €	443,99 €	5,39 €
10	de 1602 à 1753	138,35 €	230,58 €	476 €	5,93 €
11	de 1754 à 1906	149,02 €	248,36 €	508 €	6,47 €
12	> à 1907	159,68 €	266,14 €	540 €	7,01 €

Supplément HORS Commune (pour les séjours)

*St Mars de Coutais* + 3,46 € par jour  
*St Léger les Vignes* + 3,66 € par jour  
*Autres communes* + 9,46 € par jour

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Approuve les tarifs indiqués ci-dessus pour l'année 2011.

Pour copie conforme  
 BOUAYE, le 11 février 2011  
 Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix février, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 1/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 3 février 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Sylvie LEVILLAYER, Marie-Paule FARIGOUL, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Jacques GUEFVENEU (pouvoir à Andrée BERTET) et Patrick THIERRY (pouvoir à Freddy HERVOCHON).

Mme Monique JEANNEAU et Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

### 6) CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE – ECOLE SPECIALISEE PRIVEE

Rapporteur : Madame CHOTARD

Exposé :

Lorsqu'un élève de Bouaye est scolarisé dans un établissement d'une autre commune, la ville peut, si elle le souhaite, participer aux frais de sa scolarité.

Un enfant de cycle 3 (du CE 2 au CM 2) a été admis dans une école spécialisée privée, sous contrat d'association.

Selon la loi du 22 juillet 1993, il est convenu que, pour les enfants scolarisés en école publique, l'absence de classe spécialisée dans la commune de résidence justifie la participation financière aux frais de scolarité auprès de la commune d'accueil.

Cette participation doit être également versée, de façon équivalente, pour une scolarité dans une école privée sous contrat d'association. Etant donné que le centre scolaire d'Angreviers relève de ce statut, il est proposé d'appliquer les termes de la convention signée avec l'école Notre-Dame de la Trinité.

En conséquence, il est proposé de verser une subvention au centre scolaire d'Angreviers de 463,79 € pour l'année scolaire en cours.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Petite enfance, Jeunesse et Enseignement du 26 janvier 2011,

- d'approuver le versement d'une subvention de 463,79 € au centre scolaire d'Angreviers
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière pour l'année scolaire en cours.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Approuve le versement d'une subvention de 463,79 € au centre scolaire d'Angreviers
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière pour l'année scolaire en cours.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 11 février 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix février, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 1/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 3 février 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Sylvie LEVILLAYER, Marie-Paule FARIGOUL, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Jacques GUEFVENEU (pouvoir à Andrée BERTET) et Patrick THIERRY (pouvoir à Freddy HERVOCHON).

Mme Monique JEANNEAU et Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

### 7) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Monsieur CHATEAU

Exposé :

Comme chaque année, il convient de procéder à l'attribution des subventions.

Il est précisé que les montants attribués ont été arrondis afin de faciliter le versement des subventions.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Finances, Planification, Personnel du 1<sup>er</sup> février 2011

- d'attribuer les subventions comme dans le tableau joint.

<b>SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS</b>	<b>PROPOSITIONS 2011</b>
<b>SPORT</b>	<b>28 023</b>
Amicale Laïque de Bouaye	3441
Les Gars d'Herbauges	1946
Football Club de Bouaye (tournoi national poussin)	300
Football Club de Bouaye	5101
Association Détente Gymnique Boscéenne	1666
Judo Club Boscéen	1655
Tennis Club Boscéen	4139
Tennis Club Boscéen (utilisation salle incendie)	300
Karaté Club de Bouaye	961
Patineurs d'Herbauges	1542
Patineurs d'Herbauges (6 heures du roller)	300
Randonnée Boscéenne	479
Handball Club du Lac	559
Ass. Gymnastique Entretien Boscéenne	279
Ass. BOUAYE Cycliste & Loisirs (Boucle Gd Lieu)	450
Billard Club de Bouaye	35
Office du Sport de BOUAYE	400
C.B.S.R (course)	1000
Moto Club de Bouaye	637
U.N.S.S. Bellestre	550
UGSEL - St Hermeland	750
U.N.S.S. Lycée	300
USEP	677
Pétanque de Bouaye	233
Vo Vietnam de Bouaye	173
Vo Vietnam de Bouaye (manifestation)	150
<b>CULTURE</b>	<b>68 521</b>
Mélodie en Retz	610
Amicale Laïque de Bouaye	1250
Bouaye Histoire	120
Caravane Compagnie	150
Ass. Le Héron	250
En noires et en couleurs	100
Pêle mêle déco	160
Les Historiens du Pays de Retz	285
Ecole Boscéenne de Musique et de Danse	56362
EBMD - Interventions dans les écoles	5684
L'Equipage (manifestation Expression féminine)	750
Bouaye en scène (Fantaisie d'hiver et concert)	2800
<b>SCOLAIRE</b>	<b>55 337</b>
Coop. Scolaire M. Bastié (Cl. Découvertes)	5217
Coop. Scolaire V. Hugo (Classe découverte)	2035
Ecole Notre Dame de la Trinité (Classe découverte)	2316
Ecole Mat. M. Bastié (sorties pédagogiques)	1652
Ecole Prim. M. Bastié (sorties pédagogiques)	3432
Ecole élémentaire Victor Hugo (sorties pédagogiques)	1339
Ecole maternelle Victor Hugo (sorties pédagogiques)	926
Ecole N-D Trinité élémentaire (sorties pédagog.)	382
Ecole N-D Trinité maternelle (sorties pédagog.)	179
Coop. Scolaire Primaire M. Bastié	16884
Coop. Scolaire Maternelle M. Bastié	5984

Coop. Scolaire élémentaire Ecole Victor Hugo	6585
Coop. Scolaire maternelle Ecole Victor Hugo	3353
Collège Bellestre (échanges linguistiques / 30 euros /séjour d'élève boscéen)	1000
Foyer Socio-Educatif Collège Bellestre	162
A.P.E.L. Collège St-Hermeland (éch.linguist.)	594
A.P.E.L. Primaire Notre Dame de la Trinité	465
A.P.E.B. Maryse BASTIE	138
F.C.P.E. Bouaye écoles	230
F.C.P.E. Bouaye collèges	150
F.C.P.E. Bouaye lycées	90
A.P.I. BOUAYE	258
OGEC ST HERMELAND (échanges linguistiques)	286
OGEC ST HERMELAND (transp. pédagogiques)	552
Foyer Socio-Educatif Lycée	828
Les Amis du Lycée	100
FSE Collège Bellestre (subv exceptionnelle / dissolution syndicat)	200
<b>ACTIONS CITOYENNES ET DEMOCRATIE LOCALE</b>	<b>10 765</b>
UNC - AFN	255
Amicale Sapeurs Pompiers Bouaye	2000
M.R.A.P.	55
Amicale du Personnel Communal de Bouaye	8000
Ligue des Droits de l'Homme	55
A.S.C.O.D.E.	300
Amicale des anciens sapeurs pompiers de Bouaye	100
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>500</b>
La Cicadelle	200
Sté de Chasse des Petits Propriétaires	200
Association sanitaire apicole LA	100
<b>ACTION SOCIALE ET PREVENTION</b>	<b>5 565</b>
<i>Associations communales</i>	
Club des Amis Boscéens	500
<i>Associations hors commune</i>	
Alcool assistance Croix d'Or Bouguenais	100
Donneurs de sang - Bouguenais	100
A.D.A.P.E.I. (foyer des machaons Bouaye)	475
AOPA	100
AFTC	100
F.D.A.A.F.P.	1100
SESAME AUTISME 44	380
AFM (Ass. Franç. c./Myopathie)	100
ASS.JALMAV Jusqu'à la mort - accompagner la vie	100
Ass. Recherche & Rencontres	50
Enfance et partage	75
Restaurants du Cœur	1160
APRA Couéron	100
Bibliothèques sonores	75
SCL	100
Secours populaire	400
ADVC veufs et veuves	50
SOS dépression	50
Ligue contre le cancer	50
Service d'aide pédagogique à domicile PEP	50
La Maison (accueil de SDF)	100
Gasprom	50
Association des paralysés de France	100
SOS femmes	100
<b>TOTAL</b>	<b>168 711</b>

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, par 27 voix pour (Mmes Droual et Roblès-Denis ne prenant pas part au vote) :

. Attribue les subventions indiquées dans le tableau ci-dessus.

Pour copie conforme,  
Bouaye, le 11 février 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix février, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 1/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 3 février 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Sylvie LEVILLAYER, Marie-Paule FARIGOUL, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Jacques GUEFVENEU (pouvoir à Andrée BERTET) et Patrick THIERRY (pouvoir à Freddy HERVOCHON).

Mme Monique JEANNEAU et Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

### 8) MISSION EN GUINEE / MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE MISSION ET DE DEPLACEMENT

Rapporteur : Monsieur CHATEAU

Exposé :

Les villes de Kindia et de Bouaye sont liées par un protocole d'amitié et par une convention de coopération décentralisée. L'aide au développement apportée à Kindia est mise en œuvre par l'association Coopération Atlantique – Guinée 44, à laquelle la ville de Bouaye adhère et verse chaque année une subvention.

La ville de Bouaye participe au projet d'assainissement d'une vallée de Kindia, appelé projet des Trois rivières.

Aussi, Madame Orain, responsable du service Jeunesse, a été missionnée pour représenter la Ville de Bouaye en Guinée lors du comité de pilotage international du projet Trois Rivières.

Il s'agit d'un déplacement commun, du 23 au 31 janvier 2011, avec d'autres représentants des communes de l'agglomération et de Nantes Métropole, partenaires du projet.



Elle a pour mission :

- d'assister au Comité de Pilotage du projet Trois rivières,
- d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un projet de chantier de jeunes en Guinée.

L'ensemble des dépenses liées à cette mission seront prises en charge par la Ville aux frais réels : les frais suivants seront ainsi réglés par la commune selon les frais réels engagés :

- frais de séjour (hébergement, restauration...),
- frais de déplacement.

Afin de faciliter l'organisation de cette mission, l'association Coopération Atlantique – Guinée 44 procèdera à l'ensemble des paiements et facturera les prestations à la Ville de Bouaye.

Le coût prévisionnel de la mission est estimé à 2 000 euros.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Finances, Planification, Personnel du 1<sup>er</sup> février 2011,

- de prendre en charge, par l'intermédiaire de l'association Coopération Atlantique - Guinée 44, l'ensemble des dépenses liées à l'exercice de la mission décrite dans les conditions fixées ci-dessus, le coût prévisionnel étant estimé à 2 000 euros,
- d'autoriser le maire à accomplir toutes formalités, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2011.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Prend en charge, par l'intermédiaire de l'association Coopération Atlantique - Guinée 44, l'ensemble des dépenses liées à l'exercice de la mission décrite dans les conditions fixées ci-dessus, le coût prévisionnel étant estimé à 2 000 euros,
- Autorise le Maire à accomplir toutes formalités, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 11 février 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix février, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 1/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 3 février 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Sylvie LEVILLAYER, Marie-Paule FARIGOUL, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Jacques GUEFVENEU (pouvoir à Andrée BERTET) et Patrick THIERRY (pouvoir à Freddy HERVOCHON).

Mme Monique JEANNEAU et Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

### 9) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (régularisation)

Rapporteur : Monsieur GARREAU

Exposé :

Lors de précédentes séances, le Conseil Municipal a décidé de procéder à des modifications de poste.

Pour mémoire, les postes suivants ont été créés :

- lors de la séance du 11 mars 2010 :
  - 1 poste d'Agent de maîtrise à temps complet,
  - 1 poste d'Agent de maîtrise à temps non complet 33,29/35,
  - 1 poste d'Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 33,35/35,
  - 1 poste d'Adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet 22,84/35,
  - 1 poste d'Adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet 32,5/35,
  - 1 poste d'Adjoint d'animation 2<sup>e</sup> classe à temps non complet 21/35.
- lors de la séance du 27 mai 2010 :
  - 2 postes d'Adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

- lors sa séance du 30 septembre 2010 :  
→ 1 poste d'Adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

Il convient désormais de mettre à jour le tableau des effectifs en supprimant les postes initiaux.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Finances, Planification, Personnel du 1<sup>er</sup> février 2011,  
Vu les avis du Comité Technique Paritaire des 28 juin et 21 octobre 2010,

- De supprimer les postes suivants :
  - 1 poste d'Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
  - 1 poste d'Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 33,29/35,
  - 1 poste d'Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 29,86/35,
  - 1 poste d'Adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet 17,5/35,
  - 1 poste d'Adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet 23,57/35,
  - 1 poste d'Adjoint d'animation 2<sup>e</sup> classe à temps non complet 17,5/35,
  - 3 postes d'Adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe à temps complet,
- De modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Supprime les postes suivants :
  - 1 poste d'Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
  - 1 poste d'Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 33,29/35,
  - 1 poste d'Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 29,86/35,
  - 1 poste d'Adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet 17,5/35,
  - 1 poste d'Adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet 23,57/35,
  - 1 poste d'Adjoint d'animation 2<sup>e</sup> classe à temps non complet 17,5/35,
  - 3 postes d'Adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe à temps complet,
- Modifie le tableau des effectifs en conséquence.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 11 février 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix février, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

**N° 1/2011**

Date de convocation du Conseil Municipal 3 février 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Sylvie LEVILLAYER, Marie-Paule FARIGOUL, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Jacques GUEFVENEU (pouvoir à Andrée BERTET) et Patrick THIERRY (pouvoir à Freddy HERVOCHON) et ELSA LE MOING (pouvoir à Eric Contremoulin).

Mme Monique JEANNEAU et Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

<b>10) PERSONNEL COMMUNAL - CREATION D'UN POSTE OCCASIONNEL D'ADJOINT D'ANIMATION NON TITULAIRE A TEMPS NON COMPLET</b>
---

Rapporteur : Monsieur GARREAU

Exposé :

Afin de continuer à assurer l'accueil des enfants dans de bonnes conditions jusqu'à la fin de l'année scolaire, il est nécessaire de créer un poste d'agent d'animation non titulaire à temps non complet 18,5h/35 (soit 52,86%) à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011, pour 3 mois, renouvelable une fois.

Les besoins se concentrent essentiellement sur le temps du midi et les mercredis.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Petite enfance, Jeunesse et Enseignement du 26 janvier 2011,

Vu l'avis de la commission Finances, Planification, Personnel du 1<sup>er</sup> février 2011,

- De créer un poste d'Adjoint d'animation non titulaire à temps non complet 18,5/35h, pour 3 mois à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011, renouvelable une fois, rémunéré sur la base de l'Indice Brut 297, Indice Majoré 292.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2011, chapitre 012.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Créé un poste d'Adjoint d'animation non titulaire à temps non complet 18,5/35h, pour 3 mois à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011, renouvelable une fois, rémunéré sur la base de l'Indice Brut 297, Indice Majoré 292.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 14 février 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix février, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 1/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 3 février 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Sylvie LEVILLAYER, Marie-Paule FARIGOUL, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Jacques GUEFVENEU (pouvoir à Andrée BERTET) et Patrick THIERRY (pouvoir à Freddy HERVOCHON) et Elsa LE MOING (pouvoir à Eric CONTREMOULIN).

Mme Monique JEANNEAU et Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

### 11) CREATION DE POSTES / ENSEMBLE SPORTIF DE BELLESTRE

Rapporteur : Monsieur GARREAU

Exposé :

La mise en service de l'ensemble sportif de Bellestre va générer une charge de travail supplémentaire pour les agents municipaux à la fois pour l'entretien du site mais également pour le gardiennage.

Le gardiennage sera effectué du lundi au samedi en fin d'après-midi et en soirée pendant les périodes scolaires.

Les périodes d'entretien seront être fixées de manière à immobiliser, durant l'usage scolaire, une seule salle sur les cinq par créneau de deux heures.

Une étude approfondie a été réalisée afin de déterminer les missions, le nombre de postes nécessaires (2,5 Equivalents Temps Plein) ainsi que l'organisation des cycles de travail.

Dans un premier temps, il est proposé de créer deux postes à temps complet d'adjoint technique.

Ces deux agents seront chargés de :

- ↳ Contrôler les installations et entretenir les équipements et matériels sportifs,
- ↳ Réaliser les travaux de première maintenance,
- ↳ Surveiller la sécurité des usagers et des installations.

Ils travailleront par cycle de deux semaines en périodes scolaires et alterneront une semaine de gardiennage et une semaine d'entretien.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Finances, Planification, Personnel du 1<sup>er</sup> février 2011,

- De créer deux postes d'Adjoint technique à temps complet, à compter du 16 août 2011.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2011, chapitre 012.

Le Conseil Municipal, après délibération, par 25 voix pour et 4 abstentions (Bernard Keller, Bernadette Beilvert, Grégory Delemazure et Michèle Roblès-Denis) :

- Créé deux postes d'Adjoint technique à temps complet, à compter du 16 août 2011.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 11 février 2011

Le Maire,  
Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix février, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

**N° 1/2011**

Date de convocation du Conseil Municipal 3 février 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Elsa LE MOING, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Sylvie LEVILLAYER, Marie-Paule FARIGOUL, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Jacques GUEFVENEU (pouvoir à Andrée BERTET) et Patrick THIERRY (pouvoir à Freddy HERVOCHON) et Elsa LE MOING (pouvoir à Eric CONTREMOULIN).

Mme Monique JEANNEAU et Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

### 12) MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE DE PERSONNEL - SIVOM DE BOUAYE

Rapporteur : Monsieur GARREAU

Exposé :

Le SIVOM de Bouaye rencontre actuellement des difficultés au niveau de la gestion de la comptabilité et de la paie du fait de la vacance du poste de Secrétaire général.

Aussi, dans l'attente d'une solution définitive, il est proposé de mettre à disposition du SIVOM un agent municipal du service comptabilité à raison de 4 heures par semaine pendant 3 mois.

Le SIVOM remboursera intégralement la Ville de Bouaye des frais occasionnés par la mise à disposition, sur la base du nombre d'heures réelles effectuées et du taux de rémunération de l'agent, charges comprises.

Il est proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Finances, Planification, Personnel du 1<sup>er</sup> février 2011,



- d'approuver les termes de la convention de mise à disposition temporaire,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Approuve les termes de la convention de mise à disposition temporaire,
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 11 février 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix février, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 1/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 3 février 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Sylvie LEVILLAYER, Marie-Paule FARIGOUL, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Jacques GUEFVENEU (pouvoir à Andrée BERTET) et Patrick THIERRY (pouvoir à Freddy HERVOCHON) et Elsa LE MOING (pouvoir à Eric CONTREMOULIN).

Mme Monique JEANNEAU et Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

### 13) DELEGATION AU MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - COMPLEMENT

Rapporteur : Monsieur HERVOCHON

Exposé :

Par délibération en date du 10 juillet 2008, le conseil municipal a autorisé le Maire à solliciter le Conseil général de Loire-Atlantique pour la création, sur le territoire de la commune, d'une zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles. Suite à cette délibération, le Conseil Général, lors de sa séance du 19 octobre 2009, a créé la zone de préemption. Le 04 mars 2010, le Conseil Général a délégué son droit de préemption au Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres. Dans le cadre de la procédure d'instruction des Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) au titre de ces espaces, le Conseil Général possède un délai de 2 mois afin de notifier sa décision de préemption ou non au vendeur et au Conservatoire. Le Conservatoire a ensuite 15 jours pour éventuellement se substituer au département. Enfin, la commune peut se substituer au Conservatoire du Littoral sous un délai de 15 jours.

Aussi, il convient de compléter la délibération du Conseil Municipal du 10 juillet 2008 relative à la délégation à M. le Maire pour la durée de son mandat de certaines attributions.

Il est proposé en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales de compléter la délibération initiale en permettant au Maire « *d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal* », sur le périmètre des Espaces Naturels Sensibles définis sur la carte ci annexée.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission Développement durable, Environnement et Transports du 27 janvier 2011,

-De déléguer au Maire l'attribution supplémentaire détaillée dans la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- Délègue au Maire l'attribution supplémentaire détaillée dans la présente délibération.

Pour copie conforme,  
BOUAYE, le 11 février 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le dix février, le Conseil Municipal de la Commune de BOUAYE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GARREAU, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

N° 1/2011

Date de convocation du Conseil Municipal 3 février 2011

**PRESENTS** : Jacques GARREAU, Maire, Nicole CHOTARD, Freddy HERVOCHON, Jacques CHATEAU, Christian RIVAUD, Marie-Pierre RATEZ, Eric CONTREMOULIN, Marie-Bernadette BOUREAU, adjoints, Maurice BOUE, Jacqueline GAUDIN, René GAUTIER, Gérard POUESSEL, Andrée BERTET, Sylvie MANCEAU, Bernard JANOT, Monique JEANNEAU, Louis-Marie COTTINEAU, Michèle DROUAL, Sylvie LEVILLAYER, Marie-Paule FARIGOUL, Bernard DEHOUSSE, Véronique LARDEUX, Michèle-Roblès DENIS, Bernard KELLER, Bernadette BEILVERT, et Grégory DELEMAZURE, Conseillers Municipaux.

**EXCUSES** : Jacques GUEFVENEU (pouvoir à Andrée BERTET) et Patrick THIERRY (pouvoir à Freddy HERVOCHON) et Elsa LE MOING (pouvoir à Eric CONTREMOULIN).

Mme Monique JEANNEAU et Bernard JANOT ont été désignés secrétaires.

### 14) COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DES DELEGATIONS AU MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Exposé :

Il est rendu compte de l'exercice par le Maire des diverses attributions du conseil municipal qui lui ont été déléguées en vertu :

- **de la délibération du 10 juillet 2008**

- Cocontractants : A3 GI
- Objet : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'îlot M du cimetière  
Phase AVP et PRO
- Montant : Phase AVP = 1 140€ HT  
Phase PRO = 1 520€ HT

- **de la délibération du 2 avril 2008** par laquelle le Conseil Municipal a autorisé le Maire à ester en justice pour la durée du mandat, et notamment à représenter la commune en défense dans toutes actions intentées contre elle :
  - Néant.

Pour copie conforme  
BOUAYE, le 11 février 2011  
Le Maire,

Jacques GARREAU